

<http://enseignants.se-unsas.org/Reforme-lycee-GT-Sciences-numeriques-et-technologie-beaucoup-d-informatique-peu>



# Réforme lycée GT : Sciences numériques et technologie : beaucoup d'informatique, peu de technologie

- Je suis... - Prof de lycée - collège -  
Publication date: mercredi 21 novembre 2018

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

*Avec la réforme du lycée, un nouvel enseignement, sciences numériques et technologie, apparaîtra en seconde à la rentrée 2019. D'informatique, il est largement question, de technologie, beaucoup moins.*

Les experts avait un programme à écrire à partir d'une feuille blanche. Le résultat ne manque pas en soi d'intérêt mais répond mal à un enseignement qui devra être dispensé à l'ensemble des élèves de seconde générale et technologique.

Le SE-Unsa avait obtenu l'augmentation de l'horaire (de une heure à une heure trente) et insisté pour que cet enseignement soit un enseignement technologique commun à l'ensemble des élèves de seconde et faisant une large place au numérique . Il devait être porté selon nous, par les enseignants des spécialités technologiques présentes dans l'établissement.

On est loin du compte.

Si les sept thèmes proposés\* sont, pour la plupart, proches des intérêts des élèves, leur saucissonnage et le temps imparti à chaque thème (au mieux 10h/thème) risque de mener à un saupoudrage de notions abstraites et de capacités mal maîtrisées. Ajoutons que les activités proposées (exposés, travaux en groupe, mini-projets, productions individuelles ou collectives...) seront difficiles à mener avec des classe entières de 35 élèves, ne serait-ce que pour des raisons d'équipement en matériel informatique dans certains lycées. Par ailleurs, les capacités attendues sont très orientées "informatique" et font assez peu appel à la technologie notamment du tertiaire.

Le SE-Unsa a fait part de son étonnement et a posé la question des ressources humaines qui vont certainement manquer à la rentrée 2019.

Dans les lycées où n'existe actuellement pas d'option ICN ou ISN, ni d'enseignement de sciences de l'ingénieur on se demande bien qui va prendre cet enseignement en charge. Nos collègues, professeurs de technologie du tertiaire, auront du mal à y trouver leur compte.

Le SE-uns a aussi demandé que soit fait référence aux compétences évaluables par la plateforme « PIX », qui, sans mention de son existence dans les programmes (en particulier dans ceux d'informatique), risque bien d'être sous utilisée.

Par ailleurs, le côté très "bavard", assumé par l'inspecteur général qui a présenté ce programme, du texte soumis à la discussion laisse dubitatif.

Pour le SE-Unsa, de nombreux paragraphes (notamment les repères historiques) trouveraient mieux leur place dans des document d'accompagnement plutôt que dans les programmes eux-mêmes.

Pour conclure, ce programme répond à une commande visant à faire des jeunes français des férus en informatique (« tous codeurs »). Malheureusement, les objectifs de cet enseignement et les compétences visées n'ont pas été bien définis en amont et encore moins débattus. On aboutit ainsi à un programme peu convaincant.

Ce n'est pas ce que le SE-Unsa a défendu lors du débat en Conseil supérieur de l'Éducation sur l'arrêté "nouvelle classe de seconde". Les engagements pris alors par le directeur de l'enseignement scolaire n'ont pas été tenus.

\* Internet ; *Le Web* ; les réseaux sociaux ; les données structurées et leur traitement ; localisation, cartographie et mobilité ; informatique embarquée et objets connectés ; la photographie numérique